

A l'attention de monsieur Gouyet,

Objet : « Le marché des droits à polluer »

Nous sommes chargé de réaliser une note sur le marché des droits à polluer.

Pour lutter contre les dégradations environnementales l'Etat intervient sur les marchés et sur les externalités produites.

Une externalité est une action faite par un agent économique, qui affecte directement d'autres agents économiques mais pour laquelle ils ne paient pas, ni ne reçoivent de compensation. C'est le cas de la pollution, par exemple, qui est une externalité négative.

Dans une première partie nous allons montrer que l'émission de gaz à effet de serre produit des externalités négatives.

Dans une deuxième partie, nous expliquerons le fonctionnement du marché des droits à polluer. Dans une troisième partie nous montrerons les difficultés de fonctionnement de ce marché qui nécessite une intervention de l'Etat.

Dans une quatrième partie, nous citerons d'autres interventions possibles pour que l'Etat oriente les décisions des entreprises polluantes.

1. L'émission de gaz à effet de serre produit des externalités négatives

- A- Le mécanisme : La moitié du rayonnement solaire traverse l'atmosphère et réchauffe la surface terrestre. La Terre renvoie ensuite cette énergie dans l'espace sous la forme de rayons infrarouges. 95 % de ce rayonnement sont retenus par la vapeur d'eau, le gaz carbonique (CO₂), l'ozone et d'autres gaz qui empêchent l'énergie ainsi prise de passer directement dans l'espace.
Cette énergie piégée réchauffe l'atmosphère.

- B- L'effet de serre produit des externalités positives :
Les divers gaz à effet de serre, en faisant passer la température moyenne de la Terre de - 18 °C à + 15 °C, produisent, ***dans des conditions normales, des externalités positives.***

- C- Les gaz à effet de serre produisent le réchauffement climatique qui est une externalité négative :
Cependant, produits en excès, les gaz à effet de serre contribuent à un réchauffement climatique aux conséquences désastreuses (élévation du niveau des mers, crues, sécheresses...).
Les émissions des gaz concernés, et tout particulièrement le gaz carbonique, produisent alors des externalités négatives.

D'où la nécessité de les réduire en intervenant sur les activités humaines qui participent à ces rejets.

2. Le fonctionnement du marché des droits à polluer.

* Les autorités publiques (État et/ou le régulateur) déterminent la quantité globale autorisée de rejets polluants pour un territoire et une période donnés.

En fonction de cette quantité globale, les pouvoirs publics créent et répartissent des permis (ou des droits) de polluer (gratuits ou non) aux entreprises polluantes implantées sur le territoire.

* Chaque entreprise dispose d'une quantité d'émissions polluantes qui lui a été remise par les pouvoirs publics pour couvrir ses rejets.

Les entreprises qui n'utilisent pas la totalité de leur quota peuvent vendre leurs excédents de droits à polluer (ou permis négociables) et amortir ainsi les investissements réalisés pour réduire les rejets. Se crée alors un véritable marché des droits à polluer.

Les entreprises qui ont des droits (ou des permis) en excédent les offrent à ceux qui les demandent, c'est-à-dire les firmes polluantes dont le quota de droits est insuffisant compte tenu de la quantité de leurs rejets polluants.

* Cet outil de marché va favoriser le respect de la contrainte environnementale et assurer la répartition des efforts entre les entreprises concernées. Celles qui ont des coûts de réduction d'émissions trop élevées pourront acheter des quotas supplémentaires à des firmes dont les coûts sont moindres et qui auraient un excédent supérieur à leurs émissions sur la période.

3. Les difficultés de fonctionnement de ce marché nécessitent une intervention de l'Etat.

A- Le fonctionnement de ce marché nécessitent une intervention de l'Etat.

* Les émissions de gaz contribuant au renforcement de l'effet de serre constituent des externalités négatives. Une externalité n'est pas prise en compte par le marché, c'est-à-dire par le mécanisme des prix.

Sans intervention de l'État, une usine qui émet des gaz à effet de serre ne paie rien pour les conséquences de son activité.

* L'offre et la demande d'émission de gaz à effet de serre ne se rencontrent pas sur un marché. C'est la raison pour laquelle le problème du réchauffement de la planète né de ces émissions a été, dans l'Union européenne, ***pris en charge par les pouvoirs publics de l'Europe et des pays membres.***

B- Les difficultés de fonctionnement de ce marché

Le marché des droits à polluer peut connaître des difficultés de fonctionnement.

*Le cours de la tonne de carbone s'est effondré ces dernières années. **Il a atteint un cours très bas qui rend le marché inefficent.***

Du fait de la crise, l'activité des industries polluantes s'est réduite et avec elle la demande de quotas d'émission ce qui a entraîné la baisse des cours malgré le gel des quotas opéré par la Commission européenne.

4. Les pistes d'autres interventions de l'Etat pour orienter les décisions des entreprises polluantes

Plusieurs solutions se présentent à l'État pour orienter les décisions des entreprises polluantes et limiter leurs rejets.

- Il peut ***faire payer les pollueurs*** selon diverses modalités, comme l'interdiction de dépasser un certain niveau de pollution,
- l'instauration d'une ***taxe proportionnelle au volume des émissions polluantes***,
- l'établissement d'une taxe au-delà d'un seuil à ne pas dépasser, etc.